

Communication du Conseil de Paris La rentrée des enfants, des jeunes et des familles parisiennes

LES CHIFFRES CLEFS DE LA RENTRÉE 2019



1. LES PARISIENNES ET PARISIENS EN FAMILLE

450 000 enfants et
jeunes de 0 à 25 ans

32 % des familles vivent
dans les quartiers populaires

PRÈS DE 28 000
naissances par an

16 % des familles vivent
sous le seuil de pauvreté

PRÈS DE 260 000
familles avec enfants de
moins de 25 ans

29 % des familles sont
monoparentales

2. ACCOMPAGNER LES PARENTS

19 Relais Informations
Familles au sein des mairies
d'arrondissement

77 millions d'euros d'aides
financières versées par le
centre d'action sociale de la
Ville en direction des familles

24 lieux d'accueil enfants-
parents



Ce lundi 2 septembre 2019, **plus de 324 000 enfants et jeunes parisiens ont effectué leur rentrée scolaire au sein des crèches, écoles, collèges et lycées parisiens.** Je sais que c'est un moment particulier dans la vie des familles, à la fois la joie d'un nouveau départ, mais également un moment où il faut s'organiser, reprendre le rythme et gérer son budget.

C'est aussi le moment où les familles parisiennes reprennent contact avec les services publics qui accueillent leurs enfants. Ces services publics sont au cœur de notre conception de la ville, c'est-à-dire une ville qui donne à chacune et chacun de ses habitantes et habitants les possibilités de se construire, de s'épanouir, d'aller à la rencontre de ses chances et de ses possibles.

Dans le cadre de la stratégie parisienne pour l'enfance lancée en juin 2016, **Paris avait fixé un objectif clair et ambitieux pour accompagner les familles parisiennes : toutes les politiques publiques municipales doivent être construites autour de l'enfant et de sa famille.** Cette démarche transversale visant à associer les familles dans l'ensemble des projets parisiens, de l'accueil de la petite enfance, à l'urbanisme, en passant par les temps périscolaires, la sécurité, le déploiement des espaces verts, le sport et la culture, ou encore la lutte contre la pauvreté, a d'ailleurs été saluée par l'Unicef à l'occasion du renouvellement de son label « Ville amie des enfants ».

Pour faire vivre cette ambition, celle d'une véritable « ville amie des enfants », et comme chaque année, j'ai souhaité mobiliser toutes les énergies pour assurer à toutes et tous, petits et grands, une rentrée sereine et réussie autour de 3 volets :

1/ Accompagner la rentrée des enfants :

Dès la petite enfance, Paris construit un service public sans commune mesure où plus de 60% des petits Parisiennes et Parisiens peuvent bénéficier d'un mode d'accueil de qualité collectif ou individuel, encadré par la Ville de Paris.

L'école publique est un bien commun. Elle doit permettre aux plus de 184 000 élèves fréquentant les établissements scolaires publics d'accéder au savoir. Offrir les conditions propices à la réussite éducative, pour tous les enfants, mais plus encore, pour toutes celles et tous ceux qui, du fait de leur milieu social ou de leurs conditions de vie et d'existence, sont les plus éloignés de la culture scolaire ; telle est l'ambition de la Ville de Paris.

En partenariat avec le Rectorat de Paris, **la Ville de Paris agit ainsi sur de nombreux leviers**, qu'il s'agisse des enseignements assurés par les Professeurs de la Ville de Paris (musique, arts plastiques, sports), spécificité parisienne, des ateliers périscolaires gratuits, variés et de qualité, des centres de loisirs durant les vacances ou encore de l'amélioration des conditions d'accueil au sein des établissements scolaires.

La richesse et la diversité des ressources et des possibilités d'activités présentes sur le territoire parisien constituent autant d'opportunités à vocation éducative. Elles sont le socle de notre projet éducatif.

3. BIEN ACCUEILLIR LES ENFANTS ET LES JEUNES

**PLUS D'UN PETIT
PARISIEN SUR DEUX**

accueilli dans une crèche financée par la Ville de Paris

91 % des élèves ont participé à plus de 16 900 ateliers périscolaires des mardis et vendredis après-midis, soit 116 600 enfants

13 lycées municipaux gérés par la Ville de Paris

57 bibliothèques municipales

13 Espaces Paris Jeunes

59 centres de Protection Maternelle et Infantile permettant d'accéder à des consultations de santé gratuites et des ateliers de soutien à la parentalité

652 écoles et centres de loisirs à Paris (dont 10 centres de loisirs qui accueillent à parité les enfants en situation de handicap et les enfants valides)

114 collèges

21 ludothèques dont 12 en plein air

18 conservatoires

50 Centres Paris Anim'

2/ Accompagner la rentrée des parents :

Tout parent, quel que soit son parcours, sa situation ou sa configuration familiale, peut à un moment ou un autre, avoir besoin d'une aide ou d'un soutien dans l'exercice de sa parentalité. C'est pourquoi, à l'occasion de la rentrée, l'engagement de la Ville de Paris pour soutenir le pouvoir d'achat des familles se renforce avec la livraison de nouveaux logements sociaux ou encore la mise en place de la gratuité des transports pour les enfants.

Pour faire de Paris une ville toujours plus accueillante pour les familles, de nombreuses activités sont organisées tout au long de l'année pour tous les âges, dans les parcs, les équipements sportifs, les piscines, les bibliothèques, les musées parisiens et demain, sur les nouvelles places parisiennes (Nation, Place des Fêtes, etc.).

3/ La rentrée à l'heure du dérèglement climatique : Paris se doit de préparer les générations d'aujourd'hui au défi du changement climatique et construire les outils pour que notre ville reste vivable.

Cet été, tous les services de la Ville ont ainsi été mobilisés pour mettre en œuvre dans un temps record les recommandations fixées par le Ministère de la Santé (via son agence régionale dite ARS) le 18 juillet dernier suite à la libération de poussières de plomb provoquée par l'incendie de Notre-Dame. Au total, à ce jour, ce sont ainsi 17 crèches, 14 logements d'assistant.e.s maternel.le.s, 30 écoles, 4 collèges, et 1 lycée municipal qui ont fait l'objet de prélèvements et de mesures correctrices dans certains cas, pour obtenir des taux de plomb inférieurs aux seuils fixés par l'ARS. Car la santé étant une priorité de la Ville, nous avons souhaité réaliser des prélèvements mesurant la concentration de plomb dans les poussières au sein des établissements situés en dehors de la zone de contrôle, et par la même, prolonger cette démarche à l'échelle parisienne pour mieux connaître les sources de pollution au plomb. Ce volet vient compléter une politique parisienne volontariste et unique en France en matière de santé environnementale, qui a vocation à lutter contre l'ensemble des sources des pollutions pour protéger la santé des enfants (air intérieur et extérieur, sols, état du bâti, etc.).

Cette politique publique s'illustre également par de nouveaux outils qui viennent enrichir notre connaissance en matière de qualité de l'air tels que l'installation de 150 capteurs Bloomberg placés aux abords des crèches, écoles,

collèges parisiens. Ce sont en outre 28 nouvelles cours oasis dont peuvent bénéficier les élèves depuis la rentrée scolaire pour faire face aux épisodes de chaleur.



Pour l'ensemble de ces nouveaux projets qui viennent accompagner le parcours de vie des familles dans notre ville, je veux saluer l'immense engagement des agents de la Ville de Paris à qui nous devons ce service public de qualité.

LES ESSENTIELS DE LA RENTRÉE 2019

1. LA RENTRÉE DES ENFANTS



- **Plus de 560 équipements petite enfance et scolaires ont été rénovés au cours de l'été** pour améliorer les conditions d'accueil des enfants, soit **un investissement de 79 millions d'euros par la Ville de Paris.**
- Au cours du mois de septembre, la **4 000^e place de crèche** ainsi que la **2^e Maison d'Assistantes Maternelles** verront le jour à Paris.
- Pour accompagner les dépenses du quotidien, **Paris mettra à disposition des collégiennes** fréquentant les établissements du 10^e arrondissement **des protections hygiéniques.**
- **50 % d'alimentation bio et durable** seront proposés **dans les écoles** et **85 % d'alimentation bio et durable dans les crèches.**
- Pour favoriser l'éco-citoyenneté des enfants dès le plus jeune âge, **de nouveaux ateliers au sein des crèches et des écoles** seront mis en œuvre autour de la découverte des langues étrangères, de l'égalité filles-garçons, du développement durable, etc.
- Afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'étude des élèves, la **3^e édition du programme « Tous Mobilisés »** profitera à **16 nouveaux établissements scolaires.**
- **De nouveaux centres de loisirs en direction des collégiens ouvriront leur portes** à l'occasion des vacances d'automne suite au succès de la démarche expérimentale « Tou.te.s au collège, c'est les vacances » conduite en avril 2019.
- **L'éducation artistique sera à l'honneur avec le développement des résidences d'artistes au sein des collèges** situés notamment dans tous les quartiers populaires.
- Pour renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap, **8 nouvelles classes seront ouvertes au sein des écoles** : **4 « unités localisées pour l'inclusion scolaire »** ainsi que **4 nouvelles unités d'enseignement à destination des enfants présentant un trouble du spectre autistique** (une en maternelle, trois en élémentaire).
- Des espaces de loisirs et de pratiques culturelles pour les jeunes seront également créés avec l'ouverture **d'un conservatoire, et de trois nouveaux Centres Paris Anim'.** **Deux nouvelles bibliothèques ouvriront également à la rentrée.**

2. LA RENTRÉE DES PARENTS

- **Remboursement intégral par la Ville de Paris du pass Imagine R pour tous les enfants âgés de 4 à 11 ans**, et des **enfants en situation de handicap** sans condition d'âge pour accompagner le pouvoir d'achat des familles.
- **Remboursement à hauteur de 50 % du pass Imagine R** pour les collégiens et les lycéens.
- **4 nouvelles ludothèques en plein air** seront ouvertes dans les 10^e, 15^e, 18^e et 19^e arrondissements.
- **Des ateliers sportifs et gratuits** seront proposés pour les **enfants de 3 à 7 ans** et leurs familles dans tous les arrondissements (Paris Sport Familles) ainsi que des **salles de sports à ciel ouvert** dans les parcs et jardins parisiens le week-end (Paris Sport Dimanche).

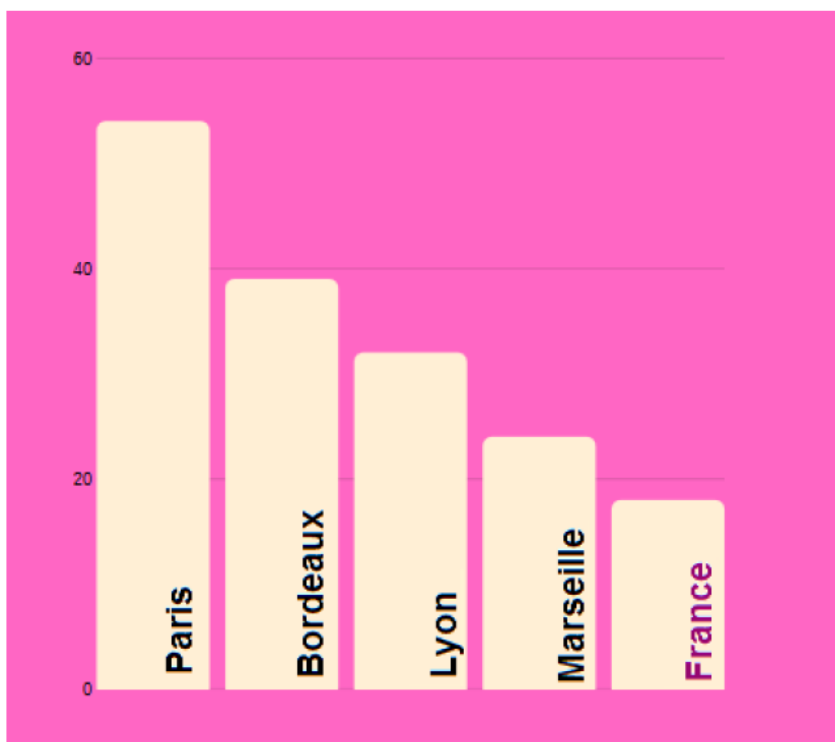


3. LA RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA RÉSILIENCE À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **150 capteurs** seront installés en lien avec Bloomberg Philanthropies et AirParif tout au long de l'année pour **mesurer la qualité de l'air** dans les crèches, écoles, collèges publics et privés.
- Dans 28 établissements, **les élèves pourront bénéficier de cours de récréation « Oasis »**, véritables îlots de fraîcheur végétalisés et ombragés.
- Paris lancera **une expérimentation pilote en France conduite par l'entreprise d'économie sociale et solidaire Les Alchimistes** visant à **recycler les couches usagées** dans les crèches.
- **L'opération « Toutes et tous à vélo »** sera lancée à la rentrée avec la livraison de nombreuses **pistes cyclables sécurisées** pour **faciliter les balades en familles**.
- **Les familles parisiennes pourront consulter en temps réel la carte de la qualité de l'air aux abords de la crèche, de l'école ou du collège** de leur(s) enfant(s) sur le site de la Ville de Paris (paris.fr).

1. LA RENTRÉE DES ENFANTS

L'accueil de la petite enfance est le premier levier mobilisable pour prévenir les inégalités sociales et scolaires qui se jouent dès le plus jeune âge. Pour mieux accompagner les tout-petits, Paris poursuivra ses efforts avec l'ouverture de plus de 40 crèches d'ici le premier trimestre 2020 confortant ainsi sa place de 1^{er} département de France.



Part des moins de 3 ans accueillis en crèche (CAF)

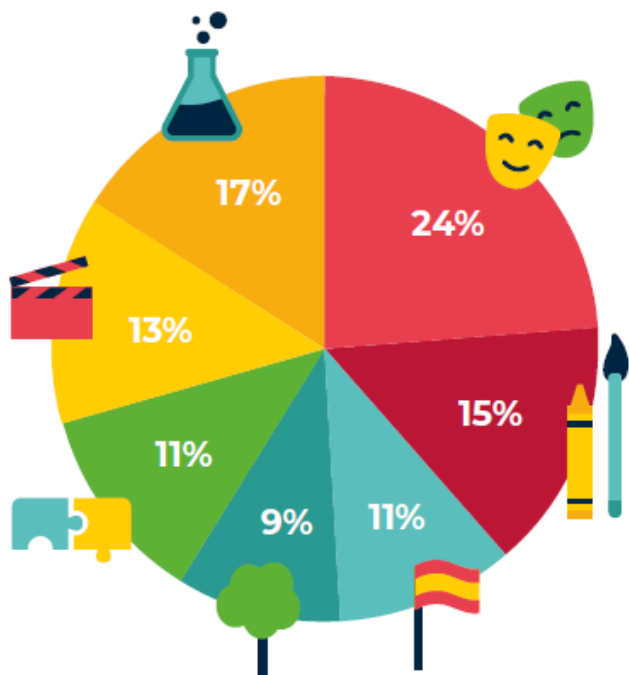
Au-delà de cet investissement, comme chaque année, les petites et petits Parisiens peuvent compter sur un service public de qualité avec près de 100 % de personnels qualifiés, une spécificité parisienne, 85% d'alimentation durable dont 100% de lait biologique dans les crèches.

En septembre, la 4000^{ème} place de crèche et la 2^{ème} Maison d'Assistante Maternelle dans le 11^{ème} arrondissement ont ouvert leurs portes. D'ici le premier trimestre 2020, ce sont ainsi près de 40 structures d'accueil du jeune enfant, soit plus de 1000 places, qui seront créées avec le soutien de la Caf de Paris. Pour les petites et petits Parisiens, un nouveau jardin d'enfant pédagogique a été inauguré dans le 12^{ème} arrondissement, avec un modèle d'accueil innovant et mélangé entre les enfants de 0 à 6 ans. La nouvelle obligation de scolarisation à partir de l'âge de 3 ans a d'ailleurs été l'occasion pour l'exécutif parisien, les associations, les familles de rappeler la spécificité de ce modèle d'accueil et d'obtenir une dérogation d'une durée de 5 ans à l'obligation de scolarisation à l'âge de 3 ans.

Des activités pédagogiques inédites sont également réalisées dans les crèches autour de l'égalité filles-garçons ou encore la sensibilisation au développement durable (ateliers jardinage, végétalisation des cours, etc.). L'acquisition du langage et des langues par les jeunes enfants constituant un enjeu fort de réduction des inégalités, la Ville poursuit le déploiement du projet « Langage, langues et culture », en mobilisant l'ensemble des acteurs de la petite enfance (professionnels, familles, universitaires et partenaires) afin d'accompagner, par l'échange entre pratiques professionnelles et recherche universitaire, l'ensemble des professionnel.le.s au contact des enfants. Des rencontres pilotées par un comité scientifique dédié et présidé par Sylviane Giampino, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge permettront de travailler autour de quatre axes : le langage au quotidien, l'acquisition du langage par le livre, le conte et autres médias, le plurilinguisme.

La démarche de labellisation QualiParis, qui vise à renforcer la qualité de l'accueil des usagers au sein des structures du service public parisien, s'est poursuivie en 2019 pour ce qui concerne le domaine de la petite enfance. Ainsi, ce sont aujourd'hui 25 centres de PMI et 50 crèches situés dans le 11^{ème} et 12^{ème} arrondissement qui ont obtenu le label.

Dans les écoles et les collèges, la Ville sera pleinement engagée, aux côtés du Rectorat de Paris, pour favoriser la réussite éducative de toutes et tous.



Des ateliers périscolaires très variés proposés aux enfants



Paris réaffirme son attachement à la semaine de 4 jours et demi et poursuit ainsi sa démarche d'amélioration des temps périscolaires. Ces activités gratuites, diversifiées qui bénéficient à plus de 91 % des élèves parisiens offrent un accès direct à certaines ressources culturelles pour les enfants dont les milieux familiaux en sont éloignés. Pour renforcer la qualité de ces temps, nous avons décidé de moderniser et améliorer le recrutement des animateurs chargés de l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Comme chaque été, **l'ensemble des services a été mobilisé pour rénover les bâtiments, pour qu'ils soient prêts à temps pour accueillir les enfants.** Pour les écoles, collèges et lycées municipaux, ce sont près de 68 millions d'euros investis sur 409 établissements comme la restructuration de l'école située au 45, rue de Picpus (12^{ème}), l'agrandissement du collège Claude Chappe (19^{ème}) et du collège Lucie Faure, (20^{ème}), la rénovation et mise en accessibilité du collège Courteline (12^{ème})

Afin de répondre à de nouveaux besoins générés par la construction de nouveaux quartiers, ou d'adapter les locaux devenus obsolètes, **trois opérations d'envergure ont été livrées :**

- **L'école maternelle de 8 classes au 56, rue Mstislav Rostropovitch dans le cadre du nouveau quartier des Batignolles (17^{ème}), dans un bâtiment qui comprend également une crèche de 66 berceaux.**
- **L'école polyvalente de 12 classes dans le nouveau quartier Chapelle International, 18^{ème}, qui portera le nom d'Eva Kotchever.**



L'école maternelle de 6 classes, située au 94-96, rue Jeanne d'Arc (13^{ème}). Appelée affectueusement l'école des « trois petits cochons », en raison de sa structure faite de bois, de paille et de fibres végétales, ce bâtiment a obtenu les labels exigeants "Bâtiment Sobre en Energie" de la Maison Passive de France et "Bâtiment Bas Carbone". (cf photo)

Pour renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap, **4 nouvelles classes dites « unités localisées pour l'inclusion scolaire »** au sein des écoles primaires Jussienne (2^{ème}), Monceau (8^{ème}) et Paul Valéry (16^{ème}), Cheminets (19^{ème}) seront ouvertes à la rentrée 2019 ainsi que quatre nouvelles unités d'enseignement à destination des enfants présentant un trouble du spectre autistique (une en maternelle, trois en élémentaire) au cours de l'année 2019-2020.

Depuis la rentrée 2017, Paris accompagne le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les écoles situées en REP et REP+ qui s'est achevé pour cette rentrée, avec la troisième et dernière vague des dédoublements des CE1 en REP. Ce sont ainsi **203 classes situées dans 103 écoles élémentaires qui ont été dédoublées cette année, représentant un investissement de 1,35 millions d'euros.**

Dans une ville marquée par la ségrégation scolaire, l'action conduite par l'Observatoire Parisien de la Mixité Sociale et de la Réussite Éducative (OPMIRE) doit se poursuivre. À la suite de l'organisation d'un colloque national, de l'évaluation des différentes expérimentations conduites avec 3 secteurs multi-collèges (2 dans le 18^{ème} et 1 dans le 19^{ème}), et de la mise en œuvre au cours de cette rentrée de la nouvelle sectorisation dans le 12^{ème} arrondissement, **nous souhaitons fédérer des Conseils départementaux et des Villes pour continuer à échanger et partager les expériences en faveur d'une plus grande mixité sociale et scolaire.** Nous concentrerons cette année notre attention sur **un nouvel aspect à savoir, le travail de refonte du financement des collèges publics et privés** en intégrant une modulation significative du forfait éducatif en fonction de la mixité sociale.

Nous avons également testé au printemps dernier, en partenariat avec l'Éducation nationale, les premiers centres de loisirs pour les collégiens lors des petites vacances dans le cadre du projet « Tou.te.s au collège, c'est les vacances ». Cette démarche sera étendue tout au long de l'année, avec 9 collèges bénéficiaires pour les vacances de la Toussaint.

La Ville participe également cette rentrée à l'expérimentation nationale des « cités éducatives » dans les 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Paris est souvent considérée comme la capitale mondiale des arts et de la culture. **Si ces richesses artistiques et culturelles sont facilement accessibles aux enfants des familles les plus aisées, elles sont perçues bien souvent comme inaccessibles à certaines familles et à leurs enfants.** Avec le dispositif Art pour Grandir, qui a fêté ses 10 ans cette année, Paris s'est engagée à fournir à tous les enfants, et en particulier aux enfants les plus éloignés de la culture, des programmes d'éducation artistique et culturelle.

J'ai choisi cette année de renforcer l'un des composants de l'Art pour Grandir, à savoir les résidences artistiques dans les collèges. Avec leur triple mission de création, de diffusion et de sensibilisation, ces résidences constituent des dispositifs d'éducation artistique particulièrement appréciés. Ainsi, leur nombre a été augmenté de 50 % dans les collèges, avec 51 projets de résidences artistiques en 2019/2020 contre 34 projets en 2018/2019. Cette augmentation profitera en grande partie aux collèges des quartiers populaires.

Afin d'accompagner les collégiennes, **des protections hygiéniques sont également mises à leur disposition gratuitement dans le 10^{ème} arrondissement.** Cette initiative portée par la Maire du 10^{ème} a vocation à s'étendre à d'autres arrondissements volontaires.

2. LA RENTRÉE DES PARENTS

Afin de faciliter le quotidien des familles et encourager l'usage des transports collectifs, **j'ai**



souhaité que les enfants parisiens âgés de 4 à 11 ans, scolarisés en école élémentaire et primaire, puissent bénéficier d'un abonnement Imagine R intégralement remboursé par la Ville de Paris. Pour en bénéficier, les familles sont invitées à souscrire à un abonnement Imagine R scolaire puis se rendre sur le site de la Ville de Paris (paris.fr) afin de remplir le formulaire de remboursement accessible dès le 3 septembre. Les jeunes collégiens et lycéens pourront quant à eux bénéficier d'un remboursement à hauteur de 50% du pass Imagine R. À partir de 14 ans et 18 ans, le Pass Vélib est également remboursé à hauteur de 100%.

Des logements accessibles pour les familles : l'exemple de la Caserne de Reuilly (12^e), une transformation emblématique

La Caserne de Reuilly a été réaménagée sur plus de deux hectares pour proposer un nouveau quartier aux habitants du 12^e avec la création de 600 logements (50 % de logement sociaux/familiaux/spécifiques dont des logements étudiants, 20 % de logements à loyer maîtrisé et 30 % de logements locatifs à loyer libre encadré), l'ouverture d'une nouvelle crèche de 66 berceaux, le déploiement de nouveaux commerces et la création de 4 800 m² de jardin public. Les Parisiens pourront découvrir une première partie de l'opération (crèche, jardin, attribution des premiers logements) dès la rentrée 2019, l'ensemble des travaux s'achevant au premier semestre 2020. Cette opération illustre la politique parisienne volontariste de production de logements accessibles à tous, avec plus de 100 000 nouveaux logements sociaux financés depuis 2001, pour permettre aux familles de rester vivre à Paris.

Pour soutenir le pouvoir d'achat des familles, **nous avons également fait le choix de maintenir une tarification de la restauration scolaire déterminée en fonction du quotient familial** : pour les familles les plus précaires, le tarif plancher correspond à 0,13 centimes d'euro par repas. Au-delà de son faible coût, **nous poursuivons l'amélioration continue de qualité des repas** offerte aux enfants pour atteindre 50% de bio dans les repas servis aux enfants. Bientôt, un goûter sera également proposé à compter de la rentrée 2020 dans les écoles élémentaires.

Afin de faciliter les liens avec l'établissement scolaire de leurs enfants, de plus en plus de parents pourront accéder à « l'espace numérique » de leur école en 2019. Ce portail permet notamment de suivre l'actualité de leur établissement scolaire. Dans le cadre du projet « Paris Collège Familles », **17 collèges organiseront des actions pour renforcer la place des familles dans les établissements scolaires** tels que l'organisation de cafés des parents, de formation des parents au numérique, ou encore l'aménagement d'un espace parents dans les écoles.

Notre engagement ne s'arrête pas là. Pour faire de Paris une ville toujours plus accueillante pour les familles, **de nombreuses activités sont organisées tout au long de l'année** pour tous les âges, dans les parcs, les équipements sportifs, les piscines, les bibliothèques, les musées parisiens et demain, sur les nouvelles places parisiennes (Nation, Place des Fêtes, etc.).

Afin de favoriser la pratique sportive en familles, **j'ai souhaité créer de nouvelles salles de sport à ciel ouvert** sur les places et dans les jardins dans le cadre du dispositif Paris Sport Dimanches pour les Parisiens de plus de 7 ans et leurs familles. Et pour les plus petits, le dispositif Paris Sport Familles est reconduit tous les samedis ou dimanches, dans tous les arrondissements pour offrir des activités sportives et gratuites à vivre en famille.

Parce que l'espace public est le bien commun des Parisien.ne.s, et parce que le jeu sur l'espace public est un créateur de lieu social, la ville se transforme en terrain de jeux grâce à l'ouverture de 4 nouvelles ludothèques en plein air. Ces dispositifs qui favorisent l'accès de tous aux jeux rencontrent un vrai succès auprès des familles.

Afin de **faciliter l'accès des familles à des activités culturelles**, un nouveau conservatoire ouvrira ses portes au 2, impasse Vindal situé dans le 14^{ème} arrondissement à partir du mois de novembre 2019. Deux nouvelles bibliothèques ouvriront dans le 14^{ème} et le 20^{ème} arrondissement tandis que la bibliothèque Hergé située dans le 19^{ème} bénéficiera d'une nouvelle salle d'animation pour étendre les activités de la section jeunesse de la bibliothèque également rénovée.



Carte des ludothèques de plein air et des Ludomouv'

- Ludothèque de plein air
- 📍 Point d'escale des Ludomouv' d'avril à août 2019
- 📍 Point d'escale des Ludomouv' de septembre à novembre 2019

3. LA RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA RÉSILIENCE À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plus de 2 ans, les jeunes générations ont légitimement interpellé les pouvoirs publics pour agir et conduire avec l'ambition nécessaire la transition écologique. A Paris, nous avons toujours répondu présent, tant ces demandes trouvent un écho dans la politique engagée par la collectivité depuis 2001.

Respirer un air sain qui ne nuise pas à sa santé est un droit reconnu depuis 1996. Pourtant, ce droit est resté trop longtemps théorique. Parce que disposer d'une information objective est une des conditions pour agir, j'ai décidé, à la suite de la publication du rapport de l'association en mai dernier, de mettre une œuvre une des recommandations de l'association : celle de réaliser des mesures de qualité de l'air extérieur dans les crèches, écoles et collèges parisiens.

Voilà pourquoi ont été installés en septembre **150 capteurs de mesure** dans et devant les cours de 40 établissements de petite enfance et scolaires, dans le cadre d'un projet partenarial conduit par la Ville de Paris, Bloomberg Philanthropies et AirParif. Cette expérimentation d'un an, a pour but de tester le déploiement d'un réseau dense de capteurs et d'évaluer sa contribution à l'amélioration de la connaissance de la qualité de l'air à Paris.

Les données des capteurs seront recueillies et traitées par Airparif et pourront venir affiner la cartographie horaire publiée par Airparif. Depuis la mi-septembre, **la Ville de Paris publie ainsi sur son site (paris.fr) une cartographie dédiée dans une logique de transparence totale avec les Parisien.ne.s.**

Parce que la **qualité de l'air intérieur** des bâtiments accueillant des enfants est aussi un enjeu majeur, nous avons choisi le parti pris de l'efficacité en expérimentant des procédés innovants. **Deux dispositifs de ventilation seront installés au sein de quelques écoles parisiennes représentatives**, à partir des vacances d'automne 2019. Le premier dispositif permet d'absorber les polluants dégagés par du mobilier neuf, les premières années d'utilisation, et le second permet d'insuffler de l'air neuf.

Si le droit à respirer un air sain est établi, il n'en est pas de même pour ce qui concerne l'alimentation. Sans attendre, Paris s'est engagé, avec son plan d'alimentation durable adopté en juillet 2015 à faire progresser la qualité de l'alimentation de sa restauration collective.

La restauration des crèches et des écoles/collèges est en effet un **levier important du défi environnemental et de la santé des enfants**. Il s'agit d'un enjeu déterminant de la transition écologique, qui consiste à changer nos pratiques pour qu'elles deviennent de bonnes habitudes.

Ainsi, à cette rentrée, ce sont 85% d'alimentation bio et durable qui sont proposés au sein des crèches, et 100 % de lait bio pour tous les âges. En ce qui concerne les écoles et un certain nombre de collèges, dont la restauration est assurée par les caisses des écoles, l'engagement pris d'atteindre au moins 50 % d'alimentation bio durable sera atteint d'ici la fin de l'année.

A l'occasion de cette rentrée, Paris devient également la première collectivité en France à expérimenter le recyclage des couches usagées au sein des crèches parisiennes. À l'issue d'un appel à projet lancé par la Ville de Paris, l'entreprise de l'économie sociale et solidaire Les Alchimistes lance la collecte, puis le compostage des couches usagées dans une dizaine de crèches pilotes. En l'absence d'une filière industrielle spécifique en ce domaine, la Ville a souhaité initier cette démarche qui permettra de construire une méthode globale de collecte et

de compostage pour répondre à la problématique des 7 millions de couches usagées par an dans les crèches.

28 cours de récréation Oasis ont été livrées dans les écoles primaires et les collèges à la rentrée pour lutter contre les effets de la canicule : pendant les vacances scolaires, en complément des trois cours Oasis existantes, plusieurs cours de récréation ont fait l'objet de travaux de rénovation pour créer de véritables îlots de fraîcheurs. Ces 28 cours de récréation offrent désormais de nouveaux espaces végétalisés et ombragés et permettent aux enfants de mieux résister aux périodes de grandes chaleurs. Cette démarche se poursuivra avec une vingtaine de cours de récréation à la rentrée 2020 en partenariat avec le Fond Européen de Développement Régional (FEDER).



Cet ambitieux programme de rentrée est rendu possible grâce à l'immense engagement de l'ensemble des agent.e.s de la Ville de Paris que je veux très sincèrement saluer.

A toutes et tous, je souhaite une belle rentrée et une année scolaire encore plus réussie.